

Une réunion publique sur le SCoT - Air énergie climat

Page modifiée le mardi 8 avril 2025 • Données Le Mans Métropole

Le Pays du Mans poursuit une concertation publique pour préparer l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale - Air Énergie Climat.



Le SCoT, document d'urbanisme, est essentiel pour l'avenir du territoire. Il aura un impact significatif sur la **vie quotidienne** et le **cadre de vie** des habitants. Il représente une opportunité unique pour les habitants de s'impliquer dans la **planification pour l'avenir de leur territoire**.

Tous les citoyens sont invités à participer activement à **définir les priorités** de notre territoire face au **changement climatique**.

La concertation publique est une étape indispensable dans l'élaboration du [SCoT-AEC du Pays du Mans](#) valant Plan Climat. Ce document servira de feuille de route pour les collectivités pour leurs documents d'urbanisme et leurs projets à venir.

Il vise à favoriser le bien-être et la qualité de vie des habitants, tout en répondant aux enjeux écologiques, énergétiques et de maîtrise de l'artificialisation des sols.

Une réunion d'information et de concertation se déroulera **mercredi 16 avril à 18h30, salle Henri Barbin, 31 boulevard Jean-Jacques Rousseau, Le Mans**.